

Compte rendu du conseil d'école Du 10 novembre 2016

Ecole Élémentaire Publique
Henri Trentin

Téléphone
05.61.56.35.95
Télécopie
05.61.56.35.95
ce.0310590y@ac-toulouse.fr

Adresse :
Chemin de Pujo
31410 Lavernose-Lacasse

Ordre du jour :

Bilan de rentrée : effectifs, répartition et équipe enseignante
Présentation de l'ALAE et des TAP
Règlement intérieur : modification et approbation
La sécurité de l'école : information, PPMS, exercices
Prévisions des manifestations, activités et sorties
Calendrier des prochains conseils
Questions diverses

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves : Mme Charnay, Mme Buratti, Mme Vu-Van, Mme Martinez, Mme Gardin, Mme Fayolle, M. Berardo et M. Derôme

Mairie : Mme Desplas, Mme Aznar, Mme Bonnefils, M. Mascre et M. Delsol le maire

DDEN :

AIC : Mme Berthier

Enseignants : Mme Lhomme, Mme Feigné, Mme Alliol, Mm Lustro, Mme Vialan, Mme Fiévet, Mme Mathieu, Mme Guillou, Mme Cristante et M. Drhouin

Excusés :

PRÉSENTATION

Présentation des membres du conseil d'école.

Désignation du secrétaire de séance.

L'ordre du jour est remanié en fonction des impératifs de certains membres invités au conseil. De ce fait, les points numéros 4 et 3 seront traités en premier.

M. Mascre, adjoint au maire en charge des questions de sécurité, a été invité dans le cadre de la prévention et de la sécurité aux abords de l'école.

LA SÉCURITÉ A L'ÉCOLE

Dans la circulaire du 29 juillet 2017, concernant les instructions relatives aux mesures de sécurité, il est demandé un renforcement de la sécurité dans les écoles et établissements scolaires à la rentrée 2016.

Le plan Vigipirate rouge est toujours en vigueur.

La sécurité s'articule autour de quatre facteurs :

Mettre en place une culture commune de la sécurité

M. Drhouin informe, qu'aux exercices de sécurité déjà existants, sont venus s'ajouter d'autres exercices PPMS dont notamment un exercice « attentat-intrusion ». De ce fait, six exercices seront effectués au cours de cette année. Trois exercices d'évacuation incendie et trois exercices PPMS dont un exercice « attentat-intrusion ».

Le premier exercice d'évacuation incendie, qui doit être réalisé dans le mois qui suit la rentrée scolaire, a eu lieu le jeudi 29 septembre à 09h20 sur l'ensemble du groupe scolaire (maternelle et élémentaire). Mme Faure a déclenché l'alerte depuis la maternelle. La procédure d'évacuation a été enclenchée. Le groupe scolaire a été évacué rapidement. L'évacuation, la vérification des salles de classe, des toilettes et des couloirs, ainsi que la coupure des fluides (électricité et gaz) ont pris un peu moins de trois minutes.

Les enfants ont été regroupés au niveau des points de rassemblement (à proximité du portail gris dans la cour de l'élémentaire).

Le problème de communication avec les préfabriqués est toujours existant. En effet, les enseignantes n'ont pas entendu le signal. Elles sont sorties car elles avaient été informées de l'exercice. Il faudra donc trouver un moyen de communication efficace.

Le bilan a été envoyé à l'Inspection de la Circonscription.

De plus, il nous a été demandé de réaliser un exercice « attentat-intrusion » avant les vacances de la Toussaint. Celui-ci a donc été mené le jeudi 13 octobre, pour l'élémentaire.

Le scénario retenu :

Les enfants sont dans l'enceinte de l'établissement. Depuis son bureau, M. Drhouin aperçoit une personne armée venant de franchir le portail de l'école.

Immédiatement, M. Drhouin déclenche la procédure de confinement du PPMS dispositif intrusion.

Procédure de confinement :

Verrouiller et/ou barricader les portes d'accès à sa classe.

Abaissier les stores.

Eloigner les élèves des portes, des fenêtres et des murs.

Allonger les enfants et demande le silence absolu.

Eteindre les lumières. Eteindre la sonnerie de son portable ainsi que le mode vibreur.

Rassurer les enfants.

Attendre les consignes des forces d'intervention.

Le bilan a été transmis à l'Inspection de Circonscription. Il a permis de mettre en évidence plusieurs problèmes, notamment :

- Le verrouillage des portes de classe, avec d'anciens barilletts dont les clés avaient disparu. Ce problème a été résolu durant les vacances avec le changement des barilletts et une clé unique.
- Le signal d'alerte totalement inefficace. Il n'a pas été entendu par toutes les classes. De plus, il est impossible de communiquer d'une école à une autre et d'une classe à une autre.

Renforcer la sécurité aux abords des écoles

L'accès à l'école :

Les parents et enfants accèdent à l'école par le portillon. Celui-ci reste malheureusement ouvert en permanence laissant quiconque s'approcher au plus près de l'école. La mairie a donc présenté un projet d'équipement de visiophones et a fait les demandes de subventions nécessaires. Ce système permettra de laisser le portillon fermer et sera relié en trois points : l'école maternelle, l'ALAE et l'école élémentaire. De plus, lors de la sortie ce seul passage crée un goulot d'étranglement générant un attroupement. Il a donc été décidé avec la participation de l'ALAE d'ouvrir le portail aux heures de sortie afin de réguler ce phénomène.

Surveillance des abords

Lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire écoulée, M. Delsol était venu présenter son projet d'implantation de système de vidéo-surveillance aux abords et à l'intérieur du groupe scolaire. Il avait alors été spécifié que « ces dernières (il s'agit des caméras de surveillance) seront en fonction quand l'école sera fermée soit à partir de 20h, les week-ends et les vacances scolaires ».

M. Mascre présente le projet d'implantation des caméras de surveillance. Au total six caméras seront positionnées sur le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) certaines orientées vers l'extérieur et d'autres vers l'intérieur. Deux caméras seront positionnées sur la voie publique. M. Mascre ajoute, que dans le contexte actuel, celles-ci filmeraient en continue.

M. Drhouin précise qu'il a fait quelques recherches au niveau de la législation en vigueur et qu'il est tombé en plus de tous les textes de lois, sur le document de la CNIL, qui entre parenthèses se trouve aussi dans le dossier d'étude d'implantation remis par la municipalité. Sur ce document, il est stipulé qu'« il est exclu, sauf cas exceptionnels, de filmer les lieux de vie des établissements (cour de récréation, préau, salle de classe...) pendant les heures d'ouverture... »

Après renseignement, le groupe scolaire ne fait pas parti des exceptions.

A ce titre, M. Drhouin demande à ce que les caméras de vidéo-surveillance ne soient pas en fonctionnement durant les temps d'ouverture de l'établissement. M. Delsol demande qu'il lui soit remis un courrier faisant part du désaccord afin que chacun soit mis en face de ses responsabilités. M. Drhouin rédigera donc un courrier en ce sens.

M. Drhouin, informe la municipalité que dans la demande de subvention qui accompagne leur projet, il existe aussi un volet pour le subventionnement des systèmes d'alerte (sonnerie, communication interclasses...) et qu'il serait intéressant d'en profiter car cela permettrait d'une part d'avoir un signal audible par toutes les personnes présentes sur le groupe scolaire et d'autre part de communiquer soit d'une classe à un autre, soit d'une école à une autre.

Former et mettre à disposition des équipes éducatives des ressources

L'Éducation Nationale devrait pourvoir à la formation aux premiers secours d'une partie du personnel enseignant. Ce fut déjà le cas lors de la précédente année scolaire où certains directeurs de la circonscription, dont M. Drhouin, ont pu bénéficier de cette formation.

Informers les familles.

L'information a été faite d'une part lors de la réunion de rentrée et d'autre part par la diffusion à toutes les familles d'un document explicatif.

REGLEMENT INTERIEUR

Avant que certaines personnes ne soient obligées de s'absenter, Mr Drhouin aborde le point du règlement intérieur qui doit être soumis au vote du conseil. Il demande si la lecture est nécessaire sachant que tous les membres l'ont eu en leur possession. Le conseil fait savoir que cela ne sera pas nécessaire.

Modification(s) apportée(s) : une

L'école n'ayant plus de fax, Mme Aznar demande à ce que cela soit rectifié.

Il est procédé au vote.

Vote : contre(s) : 0 abstention(s) : 0 pour : 21

BILAN DE RENTRÉE

Nombre d'enfants à la rentrée : 229

Nombre de classes : 9

Nombre d'enfants à ce jour : 229 + 2 arrivées après les vacances de la Toussaint soit un total de 231

Répartition des enfants par classe :	
CP	24
CP	23
CE1	28
CE1 – CM1 (7 – 19)	26
CE2	23
CE2	24
CM1	28
CM1-CM2 (10 – 16)	26
CM2	29
Total :	231

Répartition des enfants par niveau :	
CP	47
CE1	35
CE2	47
CM1	57
CM2	45
Total :	231

Répartition des enfants par cycle :	
Cycle II (CP – CE1 – CE2)	129
Cycle III (CM1 – CM2 – 6 ^e)	102
Total :	231

Une rentrée calme, sans problème particulier.

L'équipe enseignante n'a subi que peu de modification. Mme Alba qui assurait le complément de direction a été remplacée par Mme Cristante.

Il y a actuellement 11 enseignants sur le groupe scolaire.

Mme Mathieu pour le CP
Mme Alliol pour le CP
Mme Vialan pour le CE1
Mme Guillou pour le CE2
Mme Fiévet pour le CE2
Mme Lhomme pour le CM1
Mme Feigné pour le CM1-CM2
Mme Lustro pour le CM2
Mme Cristante le mardi matin et le jeudi pour les CE1-CM1
Mr Drhouin pour le CE1-CM1

Nous disposons toujours de Yannick ROTT, animateur sportif recruté par la mairie et mis à la disposition des écoles pendant le temps scolaire. Il intervient en fonction d'un cahier des charges et d'un emploi du temps défini. Ponctuellement, il intervient aussi sur des manifestations sportives.

Au niveau de l'évolution des effectifs, nous sommes sur une courbe ascendante. L'an dernier à la même époque, il y avait 222 enfants inscrits dans l'établissement. Soit une augmentation d'un peu moins de 5 %.

PRESENTATION de l'ACCM et des TAP

Mme Berthier, directrice de l'ACCM (Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineur)

M Drhouin laisse la parole à Mme BERTHIER.

ALAE : Constitution de l'équipe d'animation – Fonctionnement – Projet

Le matin, la moyenne d'enfants est de 60 soit un animateur pour 18 enfants.

Deux animateurs sont présents de 07h30 à 08h00. Ils accueillent les enfants dans la salle de l'ALAE. A partir de 08h00, un animateur supplémentaire rejoint l'équipe. Les enfants ont la possibilité de jouer dans des coins permanents « jeux de société, coin bibliothèque... » et même à l'extérieur après 08h00.

Le midi, la moyenne d'enfants est de 180 soit un animateur pour 14 enfants.

Treize animateurs sont présents sur le temps 12h00 – 14h00.

- Deux animateurs en activités dirigées.
- Un animateur en activité autonome.
- Deux en salle de restauration.
- Deux en activités jeux dans la salle polyvalente.
- Un au niveau du passage des repas.
- Cinq en surveillance.

Deux services de restauration sont mis en place. Le premier entre 12h00 et 12h50, accueille 100 élèves et le second entre 12h50 et 13h50 en accueille 80. Lorsqu'ils ne sont pas en restauration, les enfants sont sur des activités définies dans le projet 2016-2017. Celui-ci, comprend :

- Un projet parrainage à partir du mois de mars, sur le thème « j'apprends à grandir ». Les enfants de CM1 parrainent les enfants de grande section de maternelle. Ils leur font ainsi découvrir le fonctionnement de l'école élémentaire.
- Un projet tournoi sportif en relation avec l'ALAE de Saint-Hilaire ou du Fauga.
- Un projet sur la semaine festive qui se déroulera du 14 au 19 novembre.
- Un projet, dans le cadre du volet citoyenneté du PEdT, sur la violence (physique et verbale) et sur le respect (envers les acteurs de l'école).

Le soir, la moyenne d'enfants est de 115, qui se répartissent entre l'ALAE et TAE.

Quatre animateurs sont présents dans la première partie, ensuite viennent s'ajouter, à partir de 17h25, les animateurs ressources des TAE. Les enfants ont la possibilité de jouer à l'extérieur ou à l'intérieur et des activités sont proposées en fonction des projets.

Un exercice d'évacuation a été réalisé sur le temps de la restauration. Un exercice « attentat – Intrusion » sera lui aussi réalisé.

Mme Berthier, informe que cette année un protocole de transfert de responsabilité entre les structures a été rédigé. Celui-ci définit les procédures à respecter et les obligations respectives lors des moments de transfert. (cf. annexe 03)

Aide aux devoirs

De plus, l'aide aux devoirs, proposée par l'association Temps Libre sur le temps de la garderie du soir est reconduite aux dates et heures habituelles, à savoir lundi et jeudi de 17h15 à 18h15. Une fiche d'inscription est proposée aux familles afin de permettre une meilleure planification.

Rappel des horaires

Les heures d'ouverture demeurent inchangées soit :

Matin : de 7h30 à 8h50,

Midi : de 12h00 à 13h50

Soir : de 16h15 à 19h00.

TAE

Les TAE débutent à 16h25 et se terminent à 17h25.

Ateliers proposés pour le premier trimestre.

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>
Expériences scientifiques	Théâtre	Dessin Peinture
Football	Créatelier	Grand jeux
Jardi'créatif	Mosaïque	Jardi'créatif
Théâtre	Football	Comédie Musicale
	Jeu de coopération	Cirque

Mme Berthier rappelle aussi que si les enseignants ont des requêtes précises pouvant être réalisées sur des ateliers, ils peuvent en faire part.

CLSH

Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) fonctionne les mercredis pendant le temps scolaire. Il accueille environ 45 enfants.

Questions

A la question des parents d'élèves : « Pourquoi l'inscription a dû se faire sur l'année entière au lieu de se faire par période comme les autres années ? », Mme Berthier, explique que c'est pour une question d'optimisation du temps et de planification qui certes laisse moins de souplesse.

Il est demandé, dans ce cas, de mieux organiser le document.

A la question des parents d'élèves : « Pourquoi les modalités de remise des enfants aux familles ont-elles changé ? », Mme Berthier explique qu'à la fin des activités les responsables doivent enchaîner sur d'autres fonctions et qu'il est plus simple de centraliser l'accueil. Les parents regrettent, car l'ancienne procédure leur permettait d'avoir un retour sur l'activité.

Mme Alliol, fait part de problèmes liés à l'appel du soir, notamment chez les petits. Les modalités ayant changé et n'étant pas d'un jour à l'autre les mêmes, les enfants sont perdus. A ce titre M. Drhouin rappelle qu'il est vrai que cette modification a généré quelques couacs. Afin d'harmoniser cette procédure, dorénavant les enfants qui rentrent chez eux seront appelés en premier et les enseignants les accompagneront à la sortie. Ensuite, il sera procédé à l'appel des enfants allant aux TAE et à la garderie.

MANIFESTATIONS – ACTIVITES - SORTIES

Certaines activités et manifestations ont eu lieu depuis la rentrée :

Activités :

- Reprise de la médiathèque
- Anglais dispensé dans toutes les classes du CP jusqu'au CM2.
- Cycle d'apprentissage à la course longue pour tous les enfants.
- Election des représentants des délégués des élèves.
- Lecture d'album des enfants de l'élémentaire aux enfants de la maternelle.
- Jeux mathématiques sur deux périodes. Avant les vacances de la Toussaint pour le cycle 3 et après les vacances pour le cycle 2. Ces jeux sont prêtés par l'IRES.
- Partenariat avec des enfants de l'IME et les CP. Ce projet a un double objectif, d'une part il permettra de sensibiliser à la différence et au handicap les enfants de CP en particulier mais aussi de façon plus générale tous les enfants de l'école et d'autre part, il permet l'intégration en milieu ordinaire d'enfants porteurs de handicap (autisme, trisomie). Ce projet se décline en plusieurs moments. Dans un premier temps, intervention des professionnels qui viendront parler du handicap. Ensuite, auront lieu des rencontres notamment autour du jeu. Et pour finir un déplacement des élèves à l'IME de Muret. Parallèlement à ce projet, une équipe de handball fauteuil viendra à l'école faire une démonstration de ce sport.

Manifestations :

- Cross du collège, le mardi 18 octobre, pour les élèves des classes de Mme Lustro et Mme Feigné.
- Course longue, qui s'est déroulée le mercredi 19 octobre pour tous les élèves. Les enfants étaient répartis en deux courses : une course cycle 2 et une course cycle 3. Les équipes de dix coureurs étaient composées d'enfants de chaque niveau de classe. En fonction du temps couru un nombre de points était attribué au coureur. La durée maximale pour le cycle 2 était de 16 minutes et pour le cycle 3 de 21 minutes. Beaucoup d'enfants sont allés jusqu'au bout. M. Drhouin tient à remercier les parents d'élèves qui ont apporté leur aide aux enseignants dans l'arbitrage et l'encadrement. Il remercie aussi la municipalité pour la mise à disposition du parc du château.
- Cérémonie du 11 novembre, les élèves de CE1 accompagneront la chorale de Lavernose lors de la cérémonie et chanteront la Marseillaise.

Sorties :

- Les élèves de CM1 de Mme Lhomme, Mme Feigné, Mme Cristante et M. Drhouin ont assisté à une projection d'un film d'animation « La Tortue Rouge » au cinéma de Muret le mercredi 12 octobre.

Calendrier prévisionnel des prochaines manifestations, activités et sorties :

- Goûter (avec chocolat chaud, thé, gâteaux, vin chaud pour les grands et marrons chauds), et vente de calendriers le vendredi 02 décembre après la classe à partir de 18h00.
- Le lac de Lavernose-Lacasse au rythme des saisons pour les CP, le 17 novembre.
- Fête de fin d'année, spectacle et restauration « auberge espagnole » le mardi 27 juin 2017. Jeux pour les enfants le jeudi 29 ou vendredi 30 juin 2017.

- Séjour à la neige pour les élèves des classes de Mme Lustro et Mme Feigné, du lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017.
- Séjour à l'océan pour les classes de Mme Vialan, Mme Cristante et M. Drhouin, date à confirmer.
- Jeux à la carte.
- Théâtre pour les classes de CP
 - Samedi 21 février : Zaza Bizard au Théâtre du Grand Rond
- Théâtre, sorties scolaires, pour les classes de Mme Vialan, Mme Cristante et M. Drhouin
 - Jeudi 05 janvier : Un opéra pour Blanche Neige au Théâtre du Grand Rond
- Théâtre, sorties familiales pour les classes de Mme Vialan, Mme Cristante et M. Drhouin
 - Samedi 17 décembre : Le Petit Chaperon Rouge au Théâtre National de Toulouse, uniquement les enfants et les enseignants.
 - Samedi 14 janvier : Blanche Neige ou la Chute du Mur de Berlin au Théâtre National de Toulouse pour les parents et leurs enfants.
 - Samedi 25 février : Zaza Bizard au Théâtre du Grand Rond pour les parents et leurs enfants.
- Sortie au Muséum d'Histoire Naturelle, pour les CP le mardi 21 février 2017.
- Plus d'autres sorties scolaires non déterminées.
- Vente de chocolats pour les fêtes de Noël par l'association des parents d'élèves.
- Rencontre Handball, dans le cadre de la coupe du Monde, dans le courant du mois de Mars.
- Rencontre athlétisme en fin d'année.

CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS

M Drhouin demande si l'horaire de 18h00 conviendrait à tout le monde.
Ne faisant pas consensus, les prochains conseils resteront à 18h30.

Deuxième conseil d'école le jeudi 23 février 2017

Troisième conseil d'école le jeudi 18 mai 2017

QUESTIONS DIVERSES

Concernant l'APC, Mme Vu-Van voudrait connaître les raisons pour lesquelles une famille a des « passe-droits » et a le privilège de bénéficier de l'APC entre midi et quatorze heures alors qu'elle est obligée d'amener les siens le matin à 08h20. Mme Guillou s'explique sur ce choix, puisqu'elle est à l'origine de cette initiative. Elle précise que son métier consiste aussi à tout mettre en œuvre afin que des enfants qui éprouvent des difficultés scolaires puissent bénéficier de cette aide et il se trouve que c'était le seul moyen pour avoir ces enfants. A ce titre, M. Drhouin rappelle à Mme Vu-Van que sa remarque fait partie d'un registre strictement personnel et il précise que le conseil d'école est le lieu où l'on traite les questions d'intérêt général et que le rôle des délégués de parents d'élèves consiste à représenter les parents et non soi-même.

Concernant des manifestations, plusieurs projets sont à l'étude, notamment, la possibilité de faire un loto, ou un vide grenier. Il y a aussi la vente de sacs ou de Mugs.

Les questions diverses étant épuisées, M. Drhouin lève la séance.

La séance est levée à 21h00